

USINE DU FUTUR NOUVELLE-AQUITAINE



**Agissons, aujourd'hui,
pour une industrie durable et compétitive**

Vous souhaitez améliorer vos performances économiques, industrielles, environnementales, sociales et sociétales ?

La Région Nouvelle-Aquitaine, par son programme *Usine du futur*, s'appuie sur l'expertise de *SPACE Aero* pour accompagner les entreprises régionales de la filière aéronautique et spatiale à intégrer la démarche *Aero Excellence™* pour les faire gagner en compétitivité, performance et durabilité.

Ce dispositif est co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.



**USINE
DU FUTUR**
NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Pourquoi intégrer le programme ?

En intégrant le programme, vous bénéficiez d'un accompagnement qui s'adapte à vos enjeux, vous permettant de définir, prioriser et piloter votre plan d'amélioration et de performance industrielle grâce à :

› 5 jours d'analyse "terrain"* pour définir et prioriser votre plan d'amélioration :

- Analyser votre performance autour des leviers d'excellence opérationnelle,
- construire et/ou formaliser votre plan stratégique,
- définir et prioriser le Plan d'Amélioration de la Maturité et Performance Industrielle (PAMPI) à 12 mois,
- définir le Plan d'Acquisition des compétences en adéquation avec le PAMPI,
- définir le Plan d'Amélioration de la Relation Industrielle avec les clients clés.

› 7 jours d'appui méthodologique* pour amorcer votre plan d'amélioration :

- Cadrage et système de pilotage : impliquer le Top Management et accompagner à la mise en place des actions moyen/long terme et au déploiement usine,
- accompagnement plan d'actions : mettre en œuvre les actions du PAMPI sur les thématiques prioritaires.

***Jusqu'à 12 jours d'accompagnement financés par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 10 750 €HT.**

Reste à charge pour l'entreprise : 3 300 €HT (+ frais d'inscription Aero Excellence™).

› Un référent Usine du Futur pour vous aider à identifier et mobiliser des dispositifs et des financements pour vos actions.

› Des échanges entre pairs grâce à la communauté Usine du Futur.

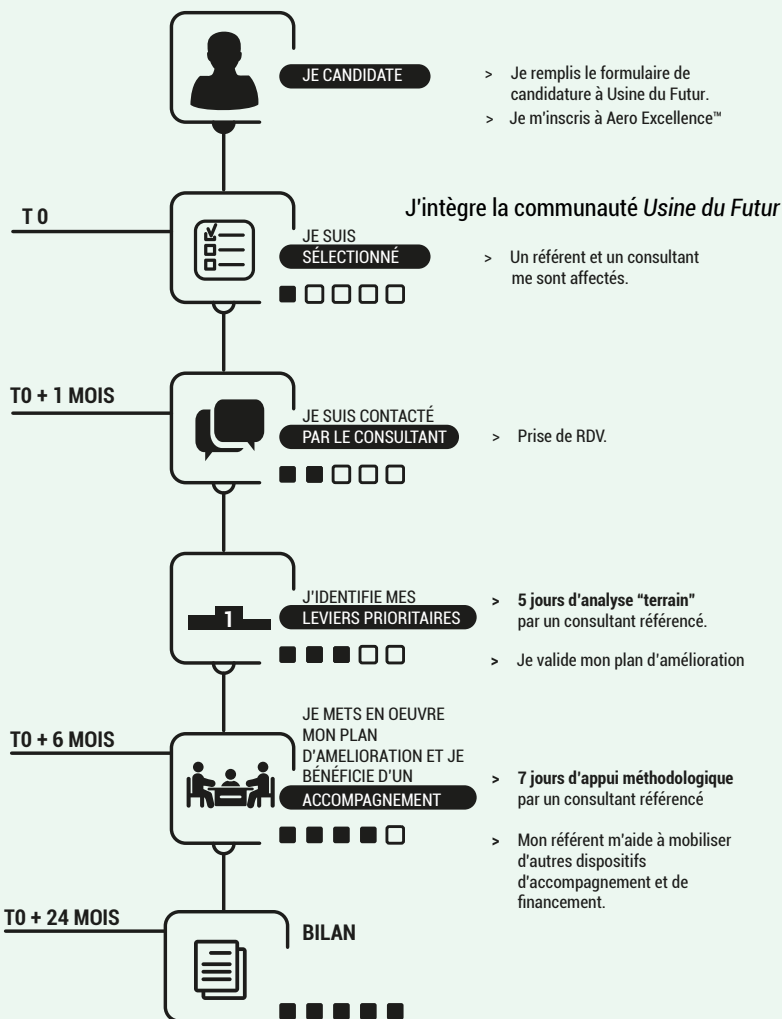
Qui peut répondre ?

ETI et PME industrielles et de services à l'industrie localisées en Nouvelle-Aquitaine, et prioritairement :

- Comportant entre 10 à 500 salariés (effectif consolidé),
- existant depuis au moins 3 ans,
- réalisant un chiffre d'affaires compris entre 5 et 70 millions d'euros,
- avec une part de chiffre d'affaires >20% dans l'industrie aéronautique et spatiale.

Les entreprises ayant déjà bénéficié d'un diagnostic Usine du Futur peuvent de nouveau candidater à condition que leur diagnostic date d'au moins 2 ans.

Comment ça marche ?



Inscription Aero Excellence™ :
aeroexcellence.com/fr/home

Formulaire candidature Usine du Futur :
usinefutur.fr/



Chaque mois, la Région sélectionnera les entreprises qui intégreront le programme dans la limite de 30 par an.

La **Région** Nouvelle-Aquitaine
et le **GIFAS** avec **SPACE Aero**
se **mobilisent** pour
des entreprises **aéronautiques** et
spatiales plus **compétitives**,
plus **digitales** et plus **durables**.



Pour tout renseignement :

usinedufutur@nouvelle-aquitaine.fr

Départements 33, 40, 47, 64 : Marc Lecouve / 06 28 57 63 50

Départements 16, 17, 79, 86 : Katia Amette / 06 43 56 13 96

Départements 19, 23, 24, 87 : Florence Rouffaud / 06 24 29 68 53

Toute l'info sur : usinefutur.fr

En partenariat avec



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**